

REGLEMENT DU JEU

« GRAND JEU DE PRINTEMPS DUCATILLON »

Article 1 – Société organisatrice et définition du jeu

La société Jean Nicolas DUCATILLON, SAS au capital de 272 700 euros est inscrite au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro B 414 698 134 ayant son siège social au 300 rue de la Muque -59830 CYSOING, organise un tirage au sort gratuit avec obligation d'achat intitulé « GRAND JEU DE PRINTEMPS DUCATILLON » du 27 mars au 31 juillet 2020.

Article 2 – Conditions et modalités de participation

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (hors Corse et DOMTOM) ou en Belgique, à l'exception des personnes ayant participé directement ou indirectement à l'organisation du jeu, leurs ayant-droit, les membres du personnel de DUCATILLON et leur famille. La participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas prendre part au tirage sous plusieurs pseudonymes ou pour le compte d'autres participants. Un seul bulletin par foyer (même nom et même adresse postale). Toute personne ne remplissant pas ces conditions sera exclue du tirage au sort. Toute information incomplète ou illisible ne pourra être retenue comme valable. Pour participer, il suffit de passer commande chez Ducatillon entre le 27 mars et le 31 juillet 2020 par courrier, par téléphone, au magasin Ducatillon de Cysoing ou directement sur le site internet ducatillon.com et de cocher la case validant sa participation (ou de confirmer sa participation auprès du conseiller en cas de commande par téléphone) Pour être valide, chaque participation devra impérativement contenir les coordonnées complètes du participant : nom, prénom, adresse postale précise, adresse e-mail et téléphone.

Article 3 - Présentation du lot

Une CAVE A VIN MULTI-TEMPERATURES KLARSTEIN BAROSSA 77 DUO de 191L ou 77 BOUTEILLES + 100 BOUTEILLES DE VIN MILLESIMES d'une valeur totale de 2.500€ TTC.

La valeur indiquée pour le lot correspond au prix public TTC pratiqué ou estimé à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation

Les vins contenus dans ce lot sont :

- 1 Haut Médoc La Closerie de Camensac Rouge 2015 d'une valeur de 19,30€
- 1 Lustrac Médoc Cht Saransot Dupré Rouge 2015 d'une valeur de 18,50€
- 1 Crozes Hermitage Rouge 2016 d'une valeur de 18,35€
- 1 Saint Joseph Rouge 2016 d'une valeur de 21,30€
- 1 Saint Emilion Grand Cru Cht Queyron Pindefleurs Rouge 2014 d'une valeur de 19,60€
- 1 Saint Emilion Grand Cru Cht Carteau Côtes Daugay Rouge 2016 d'une valeur de 20,35€
- 1 Saint Estèphe Les Hauts de Pez Rouge 2015 d'une valeur de 18,40€
- 1 Ladoix Les Chaillots Rouge 2017 d'une valeur de 20,85€
- 3 IGP Vaucluse Cuvée Alouette Rosé 2018 d'une valeur de 27,00€
- 3 Côtes du Roussillon Cuvée le Chant des Frères Rouge 2018 d'une valeur de 30,30€
- 3 Graves Lamotte Robin Rouge 2016 d'une valeur de 30,90€
- 3 Lustrac Médoc Cht Perac Rouge 2016 d'une valeur de 31,50€
- 3 Côtes de Provence Cht Montaud Rosé 2018 d'une valeur de 29,40€
- 3 Côteaux du Giennois Cuvée La Gaupiere Blanc 2015 d'une valeur de 28,50€
- 3 Côteaux Bourguignon Secret des Loges Rouge 2018 d'une valeur de 27,75€
- 3 Côtes de Tonghe Cuvée Champs du Coq Rouge 2017 d'une valeur de 26,70€
- 3 Médoc Monfort Bellevue Rouge 2016 d'une valeur de 33,90€
- 5 Bordeaux Cht des Charmettes Rouge 2016 d'une valeur de 20,70€
- 3 Côtes du Roussillon Cuvée Malice Rouge 2018 d'une valeur de 30,60€
- 3 Mâcon Azé Cuvée Jules Richard Blanc 2017 d'une valeur de 29,70€
- 3 Chinon Rouge 2017 d'une valeur de 29,85€
- 3 Bourgogne Chitry Blanc 2018 d'une valeur de 28,50€
- 3 Alsace Gewurztraminer Blanc 2017 d'une valeur de 38,55€
- 3 Gaillac V de Vigné Lourac Rouge 2016 d'une valeur de 34,50€
- 3 Alsace Riesling Riesling Blanc 2017 d'une valeur de 31,65€
- 3 Loupiac Cht Miqueu Bel Air Blanc 2017 d'une valeur de 36,30€
- 3 Bordeaux Supérieur Cht Terrefort Quancard Rouge 2015 d'une valeur de 25,95€
- 3 Cadillac Côtes de Bordeaux Cht Paillet Quancard Rouge 2015 d'une valeur de 25,95€
- 3 Touraine Cuvée "le Père Trinqu'fort" Rouge 2016 d'une valeur de 28,95€
- 3 Saint Georges Saint Cht Tour du Pas Saint Georges Rouge 2015 d'une valeur de 45,30€
- 3 Chénas Cuvée les Combes Exception Rouge 2015 d'une valeur de 33,90€
- 3 Juliéna Cuvée les Mamets Exception Rouge 2015 d'une valeur de 33,90€
- 3 Mercurey Buissonnier Rouge 2018 75 Vignerons de Buxy 13,55 3 40,65
- 3 Givry Buissonnier Rouge 2018 d'une valeur de 39,60€
- 3 Coteaux Bourguignon Buissonnier Rouge 2016 d'une valeur de 22,65€

3 Mercurey Blanc 2017 d'une valeur de 34,80€

3 Saumur Champigny Château de Targé Rouge 2016 d'une valeur de 40,65€

3 Fitou Cuvée Tradition Rouge 2016 1 d'une valeur de 31,20

Nous rappelons que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé et qu'il faut le consommer avec modération.

Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

DUCATILLON se réserve le droit, en cas de force majeure, de remplacer ce lot par un autre lot de valeur équivalente ou supérieure. Le lot ne pourra pas être échangé contre sa valeur numéraire.

Article 4 – Désignation du gagnant et obtention du lot

Le tirage au sort du gagnant aura lieu chez Ducatillon en présence du directeur et des responsables du jeu entre le 17 et le 31 août 2020 parmi toutes les participations liées aux commandes enregistrées entre le 27 mars et le 31 juillet 2020.

Le gagnant sera averti par courrier électronique ou lettre recommandée et devra répondre dans un délai de 15 jours à compter de la notification de son gain. A défaut, le gain sera perdu et remis à un autre gagnant. Le lot sera envoyé au gagnant au plus tard le 30 octobre 2020 par transporteur et aux frais de Ducatillon. Ducatillon ne pourra être tenu pour responsable de l'envoi de la dotation à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant. Si le lot n'a pu être livré au destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de Ducatillon (le gagnant ayant déménagé sans mettre à jour son adresse, etc. ...), il restera définitivement la propriété de Ducatillon.

Les participants autorisent toute vérification concernant leur identité, leur lieu de résidence. A ce titre, Ducatillon se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant l'envoi de la dotation. Ces vérifications seront effectuées dans le strict respect de l'article 10 du code civil. Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fautive, mensongère, incorrecte, inexacte entraîne l'élimination de la participation.

Le nom du gagnant pourra être obtenu sur demande écrite à DUCATILLON – Service Client - BP 80002 - 59892 LILLE cedex 9

En participant à ce Grand Jeu, le gagnant autorise Ducatillon à utiliser, à des fins publicitaires et sur tout support commercial pour une durée d'un an à compter de la date de fin du Jeu, son nom, prénom(s), ville et département de résidence ainsi que toutes photos éventuelles liées à la remise du lot. Cette utilisation ne peut ouvrir droit à une quelconque rémunération ou avantage autre que le lot gagné.

Article 5 – Données nominatives et personnelles

Les données à caractère personnel recueillies vous concernant sont obligatoires et nécessaires pour le traitement des participations au jeu. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement ou de limitation du traitement de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en écrivant à dpo@ducatillon.com ou Ducatillon Service Relation Clientèle 300 rue de la Muque 59830 Cysoing, en joignant une copie de votre pièce d'identité. Vous pouvez aussi gérer vos données personnelles et vos préférences dans votre espace client à tout moment.

Article 6 – Règlement du jeu concours

Le règlement complet du jeu sera consultable durant toute la durée du jeu sur le site ducatillon.com. Un exemplaire sera adressé par email à toute personne qui en fera la demande écrite auprès de DUCATILLON – Service Client - BP 80002 - 59892 LILLE cedex 9 ou serviceclient@ducatillon.com.

La participation au jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux- concours en vigueur en France.

Toute fraude, tentative de fraude ou non-respect du présent règlement entraînera la disqualification immédiate et automatique de son auteur, DUCATILLON se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

L'utilisation de robots ou tous autres procédés similaires est proscrite ; la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.

Article 7 - Responsabilités

De façon générale, DUCATILLON ne pourrait être tenu pour responsable si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, ce jeu devait être modifié ou reporté ou si la nature ou le lot annoncé devait être modifié.

Le lot ne pourra pas faire l'objet d'une contrepartie financière ou être repris, ou échangé contre un autre produit. DUCATILLON décline toute responsabilité pour les incidents et accidents qui pourraient se produire pendant la durée de jouissance du lot et du fait de son utilisation.

Article 8 - Responsabilité liée à l'utilisation du réseau Internet

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. La Société Organisatrice ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au Jeu. DUCATILLON mettra tout en œuvre pour permettre l'accès au site du Jeu. Pour autant elle ne saurait être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnements du réseau Internet indépendant de sa volonté.

Article 9 - Loi applicable

Ce Jeu et le présent règlement sont soumis à la loi française.